

## QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

### Matière sèche / Broyat



### Déchets alimentaires



\* Déchets à composter en petits morceaux



Ils ont de la ressource !

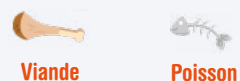
Ces déchets ne sont pas compostables, mais ils peuvent être valorisés en paillage dans votre jardin.



### ❌ Déchets non compostables



### Déchets refusés en compostage partagé



### Plus d'informations

Pour en savoir plus sur la gestion des déchets alimentaires, consultez notre site [www.grandlieu.fr](http://www.grandlieu.fr) ou contactez le service Déchets de Grand Lieu Communauté au 02 51 70 94 39 / [collectedecheats@grandlieu.fr](mailto:collectedecheats@grandlieu.fr)

## DÉCHETS

GRAND LIEU  
à Vivre

# Guide du compostage

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES



GRAND LIEU  
COMMUNAUTÉ

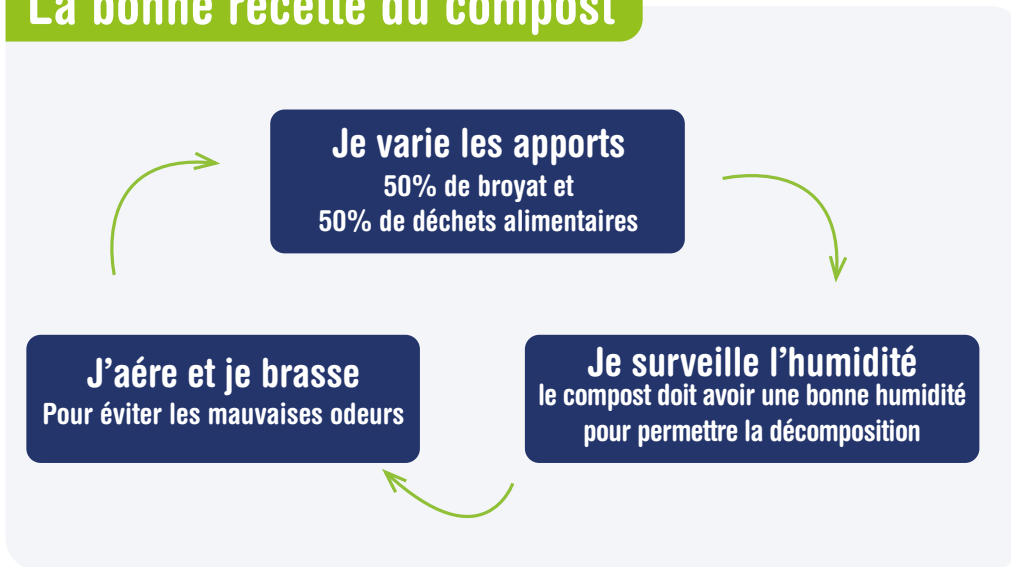
## Pourquoi composter ?

Le compostage est un processus naturel de transformation de matière organique en engrais naturel comparable au terreau : le compost. Vos déchets alimentaires sont une ressource précieuse : en les compostant, vous leur permettez d'avoir une seconde vie.

### Le compostage est un geste écologique et économique, il permet de :

- Réduire le volume de sa poubelle d'environ 30%. Pour une famille de 4 personnes, cela représente 110 kg de déchets en moins chaque année.
- Valoriser ses déchets alimentaires en compost, un engrais gratuit et naturel.
- Protéger l'environnement en fertilisant naturellement les sols.

## La bonne recette du compost



### RECONNAÎTRE UN COMPOST MÛR

On obtient un compost mûr en 6 à 12 mois, il est alors de structure grumeleuse, de couleur brune avec une agréable odeur de sous-bois. Ce phénomène est rendu possible grâce à l'air, l'humidité, et les micro-organismes présents dans le bac à compost dans lequel vous déposez vos déchets compostables.



## Où composter ?

### ● J'AI UN JARDIN

Grand Lieu Communauté propose l'achat à tarif préférentiel des **composteurs individuels** pour les habitants ayant un espace extérieur. Deux types de composteurs sont disponibles :

- 300 litres en bois ou en plastique au prix de 15 €
- 600 litres en bois ou en plastique au prix de 30 €

### ● JE N'AI PAS DE JARDIN

Des **équipements de compostage partagés** sont installés pour apporter une solution de compostage aux habitants ne disposant pas de jardin.

Les informations spécifiques au fonctionnement de ces équipements partagés sont envoyées par Grand Lieu Communauté aux habitants concernés.

## Halte aux idées reçues !

### Les nuisibles



La mise en place d'un composteur ne signifie pas une prolifération de nuisibles. Un brassage régulier et un bon équilibre des apports permet d'éloigner les nuisibles. En complément, les composteurs partagés sont tous équipés de grille anti-rongeurs.

### Les odeurs



Si votre compost dégage une mauvaise odeur, il y a probablement un problème de décomposition ou un déséquilibre dans les apports. Dans ce cas, brassez régulièrement et apportez du carbone si nécessaire.

## Que devient mon compost ?

Une fois mûr, vous pouvez utiliser votre compost en amendement à déposer sur le sol, en surface. Sa richesse permet de limiter la fréquence de l'arrosage et d'éviter le désherbage.

Le compost mûr issu des composteurs partagés sera mis à disposition des habitants, des services techniques municipaux et intercommunaux pour améliorer naturellement la fertilité des sols sur le territoire.